

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : SIRTOM MAURIENNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25730145700020

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SIRTOM MAURIENNE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	4 -
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	9
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	15
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21
III - Vote du budget	21
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	25
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	28
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
-B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
- B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	52
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	53
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	57
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Volet du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I	A
Population totale	Informations statistiques	Valeurs

	Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Encours de dette / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux),

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé », Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde (A)
		Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (2)
TOTAL DU BUDGET	12 358 422,67	12 003 221,86	0,00 A1 -355 200,81
Investissement	3 295 683,72	2 891 637,10 (3)	0,00 A2 -404 046,62
Fonctionnement	9 062 738,95	9 111 584,76 (4)	0,00 A3 48 845,81

RESTES À REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	392 660,00 I + IV	66 000,00 B1	-326 660,00
Investissement	392 660,00 III	66 000,00 B2	-326 660,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		-681 860,81
Investissement	A2 + B2		-730 706,62
Fonctionnement	A3 + B3		48 845,81

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 392 660,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		355 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		37 660,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 66 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 008 409,24	2 057 203,70
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	392 660,00	66 000,00
	(si solde négatif)	0,00	277 865,54
	=		
	Total de la section d'investissement (2)	2 401 069,24	2 401 069,24
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
	+		
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	(si déficit)	0,00	598 024,19
	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	9 764 046,19	9 764 046,19
	TOTAL DU BUDGET (4)	12 165 115,43	12 165 115,43

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté - crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

Numéro	Libellé	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
		Chapitre(s)	Montant	
	TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
			020	
	TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AÉ VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant	
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
			0,00
	TOTAL		

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL		

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Celai concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	355 000,00	1 627 139,24	1 627 139,24	1 982 139,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	37 660,00	0,00	0,00	37 660,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	392 660,00	1 627 139,24	1 627 139,24	2 019 799,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	392 660,00	1 977 139,24	1 977 139,24	2 369 799,24

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00

TOTAL	0,00	392 660,00	2 008 409,24	2 008 409,24	2 401 069,24
			+		
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00	

		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 069,24
--	--	---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	141 336,05	141 336,05	141 336,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	66 000,00	141 336,05	141 336,05	207 336,05
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	48 794,46	48 794,46	48 794,46
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	288 794,46	288 794,46	288 794,46
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	66 000,00	430 130,51	430 130,51	496 130,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		603 583,19	603 583,19	603 583,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			0,00	1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19

TOTAL	0,00	66 000,00	2 057 203,70	2 057 203,70	2 123 203,70
--------------	-------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	277 865,54
---	--	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 069,24
----------	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 595 803,19
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	6 610 873,00	6 610 873,00	6 610 873,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 369 500,00	1 369 500,00	1 369 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	65 100,00	65 100,00	65 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	8 045 473,00	8 045 473,00	8 045 473,00
66	Charges financières	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	8 136 973,00	8 136 973,00	8 136 973,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		603 583,19	603 583,19	603 583,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19

TOTAL	0,00	0,00	9 764 046,19	9 764 046,19	9 764 046,19
+					
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00	
=					
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		9 764 046,19	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II C2
---	--	--	--	--	--	----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	8 355 997,00	8 355 997,00	8 355 997,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	52 755,00	52 755,00	52 755,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	9 134 752,00	9 134 752,00	9 134 752,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	9 134 752,00	9 134 752,00	9 134 752,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00

TOTAL	0,00	0,00	9 166 022,00	9 166 022,00	9 166 022,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	598 024,19
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 764 046,19
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 595 803,19
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	31 270,00	31 270,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350 000,00	0,00	350 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 982 139,24	0,00	1 982 139,24
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	37 660,00	0,00	37 660,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 369 799,24	31 270,00	2 401 069,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 069,24
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	6 610 873,00		6 610 873,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 369 500,00		1 369 500,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	65 100,00	0,00	65 100,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	90 000,00	0,00	90 000,00
67 Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 023 490,00	1 023 490,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		603 583,19	603 583,19
Dépenses de fonctionnement – Total	8 136 973,00	1 627 073,19	9 764 046,19

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 764 046,19
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

SIRTOM MAURIENNE - SIRTOM MAURIENNE - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	240 000,00	0,00	240 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	66 000,00	0,00	66 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	141 336,05	0,00	141 336,05
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 023 490,00	1 023 490,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		603 583,19	603 583,19
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	447 336,05	1 627 073,19	2 074 409,24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	277 865,54
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	48 794,46
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 401 069,24
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	11 000,00		11 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	715 000,00		715 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	8 355 997,00		8 355 997,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	52 755,00	0,00	52 755,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	31 270,00	31 270,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	9 134 752,00	31 270,00	9 166 022,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		598 024,19
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		9 764 046,19

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	0,00	392 660,00	0,00	2 008 409,24	2 008 409,24	0,00	2 008 409,24	2 401 069,24	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	355 000,00	0,00	1 627 139,24	1 627 139,24	0,00	1 627 139,24	1 982 139,24	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	37 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 660,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	392 660,00	0,00	1 627 139,24	1 627 139,24	0,00	1 627 139,24	2 019 799,24	2 019 799,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	392 660,00		0,00	1 977 139,24	0,00	1 977 139,24	2 369 799,24	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			31 270,00	31 270,00			31 270,00	31 270,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			31 270,00	31 270,00			31 270,00	31 270,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N°1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	Total des dépenses d'investissement cumulées
		1			II				2 401 069,24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d/AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cfr chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	I 66 000,00	2 008 409,24	2 008 409,24	2 074 409,24
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	141 336,05	141 336,05	141 336,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	66 000,00	141 336,05	141 336,05	207 336,05
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpté de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	66 000,00	381 336,05	381 336,05	447 336,05
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		603 583,19	603 583,19	603 583,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	277 865,54
--	------------

Affectation au compte 1068 (8) 48 794,46

SIRTON MAURIENNE - SIRTON MAURIENNE - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL	
					(RAR N-1 + Vote)	= I + II
		I		II		
Total des recettes d'investissement cumulées						2 401 069,24

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote..
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée			Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés Hors AP		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II							III = I + II
TOTAL	0,00	392 660,00	0,00	2 008 409,24	2 008 409,24			0,00	2 008 409,24		2 401 069,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
2031 Frais d'études	0,00	0,00			0,00			0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00			0,00			0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	355 000,00	0,00	1 627 139,24	1 627 139,24			0,00	1 627 139,24		1 982 139,24
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
21318 Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
2158 Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	355 000,00		1 614 000,00	1 614 000,00			0,00	1 614 000,00		1 969 000,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00			0,00	10 000,00		10 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00		3 139,24	3 139,24			0,00	3 139,24		3 139,24
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	37 660,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00		37 660,00
2312 Agencements et aménagements de terrains	0,00	30 000,00			0,00			0,00	0,00		30 000,00
2315 Install., matériel et outill. technique	0,00	7 660,00		0,00	0,00			0,00	0,00		7 660,00
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	392 660,00	0,00	1 627 139,24	1 627 139,24			0,00	1 627 139,24		2 019 799,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00			0,00			0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00			0,00			0,00	0,00		0,00

SIR TOM MAURIENNE - SIR TOM MAURIENNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgetaire)	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00
18	Cpte de liaison - affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières		0,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		0,00	392 660,00	0,00	1 977 139,24	1 977 139,24	0,00	2 369 799,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			31 270,00	31 270,00		31 270,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			31 270,00	31 270,00		31 270,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			16 200,00	16 200,00		16 200,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			70,00	70,00		70,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
2111	Terroirs nus	0,00			0,00	0,00		0,00
21128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			31 270,00	31 270,00		31 270,00

(1) Détaillez les articles conformément au plan de comptes.

(1) Détaillez les attitudes cognitives qui au sein de l'individu antécéderont

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'

(A) Voir était III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 1922 (sf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1	66 000,00	2 008 409,24	2 008 409,24	2 074 409,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	66 000,00	0,00	0,00	66 000,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
13248 Subv. non transf. Autres communnes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1658 non budgétaires) (3)	0,00	0,00	141 336,05	141 336,05	141 336,05
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	141 336,05	141 336,05	141 336,05
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	66 000,00	141 336,05	141 336,05	207 336,05
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
10222 FCTVA	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
45 Chaptères d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	66 000,00	381 336,05	381 336,05	447 336,05
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		603 583,19	603 583,19	603 583,19
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
281318 Autres bâtiments publics	0,00		4 600,00	4 600,00	4 600,00
28138 Autres constructions	0,00		493 000,00	493 000,00	493 000,00
28158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00				

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	II	III = I + II
281828	Autres matériels de transport	0,00		401 900,00	401 900,00	401 900,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		115 500,00	115 500,00	115 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00		1 040,00	1 040,00	1 040,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		450,00	450,00	450,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1 040 = Dr 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*Dr 041 = R1 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Vote de Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II				III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	9 764 046,19	9 764 046,19	0,00	0,00	9 764 046,19
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	6 610 873,00	6 610 873,00	0,00	6 610 873,00	6 610 873,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 369 500,00	1 369 500,00	0,00	1 369 500,00	1 369 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	65 100,00	65 100,00	0,00	65 100,00	65 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	8 045 473,00	8 045 473,00	0,00	0,00	8 045 473,00
66	Charges financières	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)							
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	91 500,00	91 500,00	0,00	0,00	91 500,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	8 136 973,00	8 136 973,00	0,00	0,00	8 136 973,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		603 583,19	603 583,19			603 583,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00			1 023 490,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		1 627 073,19	1 627 073,19			1 627 073,19

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 764 046,19
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	
	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	9 166 022,00	9 166 022,00	9 166 022,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	8 355 997,00	8 355 997,00	8 355 997,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	52 755,00	52 755,00	52 755,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	9 134 752,00	9 134 752,00	9 134 752,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	9 134 752,00	9 134 752,00	9 134 752,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	31 270,00	31 270,00	31 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	31 270,00	31 270,00	31 270,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)				598 024,19		
Total des recettes de fonctionnement cumulées				9 764 046,19		

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chantiers 016 et 017.

(3) Cf. définition du caractère des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 propositions nouvelles	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
								TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	0,00	0,00	9 764 046,19	9 764 046,19	0,00	9 764 046,19	9 764 046,19	9 764 046,19
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	6 610 873,00	6 610 873,00	0,00	6 610 873,00	6 610 873,00	6 610 873,00
6041	Achats d'études	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 241 300,00	5 241 300,00	0,00	5 241 300,00	5 241 300,00	5 241 300,00
61358	Autres	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	432 000,00	432 000,00	0,00	432 000,00	432 000,00	432 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	10 373,00	10 373,00	0,00	10 373,00	10 373,00	10 373,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	II	II			III = I + II
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6267	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	1 369 500,00	1 369 500,00		1 369 500,00	1 369 500,00	1 369 500,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00	185 000,00
64131	Rémunerations	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	65 100,00	65 100,00		65 100,00	65 100,00	65 100,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00	1 800,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) $\text{III} = \text{I} + \text{II}$
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65888	Autres	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	8 045 473,00	8 045 473,00	0,00	8 045 473,00	8 045 473,00	8 045 473,00
66	Charges financières	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	91 500,00	91 500,00	91 500,00	91 500,00	91 500,00	91 500,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	8 136 973,00	8 136 973,00	0,00	8 136 973,00	8 136 973,00	8 136 973,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		603 583,19	603 583,19	603 583,19	603 583,19	603 583,19	603 583,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00
6761	Déficiences sur réalisations (positives)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00		1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00	1 023 490,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19	1 627 073,19

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL		0,00	9 166 022,00	9 166 022,00	9 166 022,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
706883	Autres	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	8 355 997,00	8 355 997,00	8 355 997,00
744	FCTVA	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	7 556,00	7 556,00	7 556,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	7 648 141,00	7 648 141,00	7 648 141,00
74888	Autres	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	52 755,00	52 755,00	52 755,00
755	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	52 755,00	52 755,00	52 755,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	9 134 752,00	9 134 752,00	9 134 752,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	9 134 752,00	9 134 752,00	9 134 752,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		0,00		31 270,00	31 270,00	31 270,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état H-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)	Devise	Périodicité des rembour- gements (7)	Profil d'amor- tissement	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
00000526811	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	30/05/2012	20/11/2012	387 000,00	F			5,100		T	C		A-1
00000849908	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	28/12/2015	2015-12-28	300 000,00	F			2,380		A	P		A-1
00002042103	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIES	09/12/2020	2020-12-16	500 000,00	F			0,640		A	P		A-1
00002302582	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	01/12/2021	2021-12-08	400 000,00	F			0,950		A	P		A-1
1134389	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	30/08/2017	06/09/2018	885 000,00	F			1,600		A	P		A-1
1778691	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIES	11/12/2019	2019-12-18	250 000,00	F			1,050		T	P		A-1
8719240	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	20/11/2010	25/02/2011	1 200 000,00	F			3,060		T	P		A-1
924667	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	23/08/2016	2016-09-02	1 190 000,00	F			1,300		A	P		A-1
A0109338	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	14/05/2008	2009-06-01	1 000 000,00	F			4,740		A	P		A-1
MON252262EUR/0267601	CLF	14/11/2007	2007-11-30	420 000,00	F			4,620		T	P		A-1
MON503173EUR/0503456	LA BANQUE POSTALE	15/04/2015	01/08/2015	600 000,00	F			1,780					A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel iel	Devises	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé OIN
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00							
1687 Autres dettes (total)						0,00							
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euronext 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : biannuelle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
												Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			0,00		4 154 444,05					337 844,59	89 277,77	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)			0,00		4 154 444,05					337 844,59	89 277,77	0,00	0,00	0,00
000000526811		A-1	0,00		70 950,00	2,00				0,00	25 800,00	3 125,03	0,00	0,00
000000849908		A-1	0,00		178 332,80	10,00				0,00	14 374,45	4 244,32	0,00	0,00
000002042103		A-1	0,00		405 037,49	15,00				0,00	24 121,69	2 592,24	0,00	0,00
000002302582		A-1	0,00		344 713,99	16,00				0,00	18 779,22	3 274,78	0,00	0,00
1134389		A-1	0,00		606 642,20	12,00				0,00	42 350,77	9 706,28	0,00	0,00
1778691		A-1	0,00		192 326,15	14,00				0,00	11 902,08	1 872,67	0,00	0,00
8719240		A-1	0,00		439 414,03	5,00				0,00	67 770,01	12 673,35	0,00	0,00
924667		A-1	0,00		850 120,73	16,00				0,00	45 007,72	11 051,57	0,00	0,00
A0109338		A-1	0,00		478 254,47	9,00				0,00	43 039,26	22 669,12	0,00	0,00
MON53262EUR/0267601		A-1	0,00		247 228,70	12,00				0,00	14 055,45	12 089,48	0,00	0,00
MON503173EUR/0503456		A-1	0,00		341 426,49	10,00				0,00	29 843,23	5 878,93	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)			0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)			0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)			0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Emprunts et dettes au 01/01/N					
					Annuité de l'exercice			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
					Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Index (14)			
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)			0,00		0,00				0,00	0,00
Total général			0,00		4 154 444,05			337 844,59	88 277,77	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au titre des opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au fil de du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
	B1.3	

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de volo budget (9)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)												
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes, la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou scart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de volo du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 663. Pour les emprunts à taux variables, indiquer les intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV****B1.4****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)							
Nombre de produits	11	0	0	0	0	0	
% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	4 154 444,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapition)							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures							
Nombre de produits						0	
% de l'encours						0,00	
Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME

IV

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR		Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l’exercice	Dont
				Intérêts (3)	Capital
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accorde de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		05/12/2023	
Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	05/12/2023	
Subv à privé : biens mob, matériel, études	5	05/12/2023	
Subv à privé : biens immo ou installations	15	05/12/2023	
Concessions et droits similaires (logiciels)	3	05/12/2023	
Autres install, matériel et outillage technique	3	05/12/2023	
Fond d'outillage pour atelier	10	05/12/2023	
Conteneurs semi-enterrés	5	05/12/2023	
Autres matériels de transport neufs	30	05/12/2023	
Autres matériels de transport d'occasion	10	05/12/2023	
Autres matériels informatiques et électroniques	3	05/12/2023	
Autres matériels de bureau et mobiliers	4	05/12/2023	
Matériels de téléphonie fixe et serveurs tél	10	05/12/2023	
Autres immobilisations corporelles	5	05/12/2023	
	10	05/12/2023	

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

		IV
		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV****B7.3****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (3)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
	Année	Profil														
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																
TOTAL GENERAL																

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,00	5,00	3,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur		3,00	9,00	12,00	8,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)						12,00
Adjoint technique	C	0,00	8,00	8,00	8,00	8,00
Adjoint technique pal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'entretien	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Responsable technique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)						0,00
						0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)						0,00
						0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)						0,00
						0,00
FILIERE SPORTIVE (g)						0,00
						0,00
FILIERE CULTURELLE (h)						0,00
						0,00
FILIERE ANIMATION (i)						0,00
						0,00
FILIERE POLICE (j)						0,00
						0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)						0,00
						0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)						0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,00	10,00	17,00	11,00	5,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivaut temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 % présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-anneé) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

IV	B9
-----------	-----------

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique pal 2ème classe	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD
Agent d'entretien	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Directeur	A	TECH	611	0,00	332-23-1°	CDD
Responsable technique	B	TECH	638	0,00	332-23-1°	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-23-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POUP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre de dépôts de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, -352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 35-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Savoie Déchets	01/01/2010		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	277 865,54	277 865,54
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-326 660,00	-326 660,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-48 794,46	-48 794,46

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	48 794,46	48 794,46
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-48 794,46	-48 794,46
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	381 270,00	381 270,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 867 073,19	1 867 073,19
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 485 803,19	1 485 803,19

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	IV
	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	381 270,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	350 000,00	350 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	350 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	31 270,00	31 270,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	31 270,00	31 270,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES BUDGETAIRES			C1.3
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 867 073,19	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	240 000,00	240 000,00
10222	FCTVA	240 000,00	240 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 627 073,19	1 627 073,19
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	7 000,00	7 000,00
28138	<i>Autres constructions</i>	4 600,00	4 600,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	493 000,00	493 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	401 900,00	401 900,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	115 500,00	115 500,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	1 040,00	1 040,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	450,00	450,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	603 583,19	603 583,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

		IV
	D3	

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2025

Présenté par le Vice-Président, suppléant du Pdt empêché
A Saint Julien Montdenis, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Comité Syndical(2), réunie en session ordinaire

A Saint Julien Montdenis, le 07/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité Syndical (2),(3).

Vice-

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025

A St Julien Montdenis, le 7/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

